

Séance du : 14 septembre 2026

Numéro de la délibération : DEL/BCH/26/09/190

Dates Convocations 08/09/2026	Le quatorze Septembre Deux Mille Vingt Six à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.
Date Affichage 08/09/2026	PRESENTS 25 : Patrice BERNARD, Vincent ROIRAND, Bernard NOURY, Jacqueline TURBE, Mathieu RIOU, Camille DECONINCK, Nathalie BARBOTIN, Corinne ROUET, Yannick RIVALIN, Fabien DULON, Sébastien GAUTIER, Leslie DOUX, Manon PLESSIS, Christine LE BRIS, Marika ANDRÉ, Louis DUPONT, Maryline SAUVADET, Joanna BURGAUD, Eddy LAURENT, Christophe DUPONT, Benjamin RATOUIT, Alain MOUSNIER, Gaëlle CHAPUT, Laure BARAULT, Valérie VOISIN
Nombre de Conseillers :	PROCURATIONS 01 : Virginie GIRARD à Corinne ROUET
- en exercice 27	ABSENTS 01 : Cyril TARAUD
- présents 25	SECRETAIRE : Manon PLESSIS
- procuration 01	
- absents 01	

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE REPARATION SUITE A UN SINISTRE

Rapporteur : Yannick RIVALLIN

Le 30 Juin 2026, vers 16h15, un agent de la commune en reculant avec le Renault Trafic du service jeunesse a percuté le véhicule de Monsieur Jacky BARAULT stationné dans le parking de l'Ecole du Ponant. Le montant des réparations selon devis joint est de 308,64 € TTC. La franchise du contrat d'assurance véhicules à moteur de la commune étant de 500 €, il ne prend pas en charge les réparations, il convient donc de régler cette somme.

Le Conseil municipal à l'unanimité (26 POUR) :

- ♦ **ACCEPTE LE REGLEMENT** à Monsieur Jacky BARAULT de la somme de 308,64 € TTC montant des frais engagés pour les réparations véhicule endommagé.
- ♦ **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'exécution de cette délibération

L'Île d'Yeu, le 16 septembre 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le maire,
M. Patrice BERNARD